



Le Saint-Siège

**DISCOURS DU PAPE JEAN-PAUL II
À S.E. M. ABDELMADJID CHAKER, NOUVEL AMBASSADEUR
DE LA RÉPUBLIQUE TUNISIENNE PRÈS LE SAINT-SIÈGE
À L'OCCASION DE LA PRÉSENTATION DES LETTRES DE CRÉANCE***

Vendredi, 27 avril 1984

Monsieur l'Ambassadeur,

je vous souhaite la bienvenue en cette Maison et je vous suis très reconnaissant des paroles par lesquelles vous avez voulu inaugurer votre fonction d'Ambassadeur de la République Tunisienne auprès du Saint-Siège. Je suis touché du témoignage que vous rendez à ma mission, à l'action du Saint-Siège et de l'Eglise, et j'apprécie les valeurs que vous prônez pour promouvoir un ordre international digne de l'homme.

C'est bien en effet par les voies de la compréhension réciproque, du dialogue, de la négociation équitable, dans un souci constant de justice et de paix pour tous, de respect pour les droits humains fondamentaux, pour les consciences, pour l'identité et la liberté des peuples, que l'on peut porter un remède durable et profond aux maux que vous avez évoqués: intolérance, violence, entretien de la haine et de la vengeance, interventions abusives et perfides pour troubler la paix chez les autres, sans oublier l'absence de solidarité à l'égard de ceux qui manquent chaque jour du nécessaire. Tous les continents sont concernés, mais la Tunisie est sans doute spécialement sensible au sort des pays du Moyen-Orient et de l'Afrique.

A l'œuvre du développement et de la sécurité, chaque Etat est donc appelé à travailler, chez lui d'abord, et aussi en prêtant ses bons offices, dans un esprit de sagesse, d'ouverture et d'équité, aux multiples niveaux de la concertation politique entre les pays ou au sein des divers regroupements. La façon de participer aux efforts des Organisations internationales, avec un esprit libéré des passions aveugles, revêt également une grande importance. Je sais que votre pays demeure soucieux d'une telle action.

Pour sa part, le Saint-Siège s'y intéresse vivement et y apporte sa contribution, mais d'une façon très spéciale, conformément à sa mission d'ordre spirituel. Cette distinction des domaines et des compétences fait que le Saint-Siège respecte les responsabilités politiques qui appartiennent en propre aux Etats et aux institutions internationales, et les encourage - sans se substituer à leur pouvoir temporel - à promouvoir le véritable bien commun, au milieu de toutes les difficultés. Cette perspective laisse aussi à l'Eglise une réelle liberté pour participer au premier chef à la formation des esprits et des consciences. Votre Excellence a fort bien dit qu'il s'agit d'une "Mission divine de Vérité et de Charité au profit de tous les hommes et de toutes les nations". L'esprit qui y prévaut est celui du respect de la dignité de l'homme à l'intérieur du respect de son Créateur, et même de l'amour universel des hommes, égaux et libres.

Si un tel esprit guide le Saint-Siège dans son action internationale, dans le cadre des rapports diplomatiques, il inspire aussi, sur le terrain, l'idéal des communautés catholiques. En Tunisie, elles sont actuellement peu nombreuses et dispersées, avec une vie simple et des moyens pauvres. Leurs membres - prêtres, laïcs, religieuses - n'ont d'autre ambition que de témoigner de leur foi et de la charité puisée dans l'Evangile, et de contribuer ainsi au bonheur et au progrès de tous les Tunisiens dans les différents domaines, y compris le secteur de l'éducation.

Je suis sûr que de telles communautés continueront à rencontrer la compréhension du peuple tunisien, la protection et l'appui des Autorités civiles. Entre la population musulmane et ces chrétiens se sont en effet tissés, de longue date, des liens d'estime et d'amitié, de confiance réciproque, et les catholiques apprécient, pour leur part, l'esprit de foi au Dieu transcendant et miséricordieux que professent les adeptes de l'Islam, les exigences morales qui en découlent, leur esprit de tolérance et d'ouverture. Ils ne doutent pas non plus que l'Etat, soucieux du bien commun de tous, veillera au maintien de cet esprit de bienveillance, au respect des consciences selon leur appartenance religieuse, et au soutien des services rendus par les initiatives catholiques.

Dans cette œuvre de dialogue et de coopération entre les Autorités civiles et celles de l'Eglise, Votre Excellence aura désormais sa part. Je vous exprime mes meilleurs souhaits, pour l'accomplissement fructueux de votre mission auprès du Saint-Siège. Au delà de votre personne, mes vœux vont à Son Excellence Monsieur le Président Habib Bourgiba: je le remercie de ceux qu'il vous a chargé de me transmettre, et je vous confie le soin de lui exprimer ceux que je forme de tout cœur pour sa personne et pour la haute et lourde tâche qui est la sienne. Enfin je souhaite ardemment que tout le peuple tunisien, surmontant les difficultés que connaît inévitablement tout pays à l'heure actuelle, au plan social, économique et politique, puisse poursuivre sa vie dans la paix, dans l'esprit démocratique qui est dans ses traditions, et dans le progrès humain et spirituel qui garantit son bonheur et sa grandeur. Que Dieu l'assiste et l'inspire sur ce chemin!

*AAS 76 (1984), p. 781-783.

Insegnamenti di Giovanni Paolo II, vol. VII, 1 pp. 1127-1129.

L'Attività della Santa Sede 1984 pp. 319-320.

L'Attività della Santa Sede 28.4.1984 pp.1, 5.

L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française n.22 p.14.

© Copyright 1984 - Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana